conduite des Canadiens-Français à l'égard de leurs institutions religieuses n'ont jamais effarouché les habitants de ce pays ayant une autre origine que la nôtre, lorsqu'ils trouvaient de leur intérêt à s'allier avec nous; et je suis convaincu que nous rencontrerons, dans les mêmes circonstances, les mêmes dispositions chez les habitants des provinces d'en-bas. Le plan qui nous est proposé étant basé sur la justice et l'équité envers tout le monde, il doit être accepté et appuyé par tous les partis Il offre un remède aux maux dont se plaint le Haut-Canada, tout en donnant des garanties pour la sauvegarde des intérêts des autres provinces; et puisqu'il est fondé sur des bases justes, vous verrez surtout chez un peuple comme celui qui habite ce pays, qui est bien disposé et qui possèle des propriétés et a beaucoup d'intérêts à ménager, vous verrez, dis-je, que le sentiment du juste prévaudra et que chacun cherchera à faire fonctionner la nouvelle constitution au grand contentement de tout le monde. Malgré ce qu'en a dit l'hon. député de Lotbinière, dans un discours qui a paru tant l'amuser lui-même, la raison et le bon sens du peuple du Bas-Canada lui feront comprendre qu'il trouvera des garanties, dans le projet qui nous est soumis, pour tous ses intérêts et tout ce qu'il a de plus cher, et qu'il répondra à tous ses besoins; et, d'un autre côté, la raison et le bon sens des populations des autres provinces les empêcheront de se porter à des excès et à des actes d'injustice contre le Bas-Canada s'il se trouvait dans la minorité et qu'il ne ferait pas l'alliance dont je viens de parler. D'ailleurs, minorité pour minorité, j'aime nieux me trouver en présence d'une majorité plus grande, mais moins hostile au Bas-Canada Aujourd'hui, sous l'union actuelle, nous nous trouverions à la merci de la majorité du Haut-Canada, si elle voulait commettre des injustices à notre egard; mais, avec la confé ération, je crois que nous aurons d'autres garanties que celles que nous possédons aujourd'hui contre toute tentative d'injustice contre nous de la part du gouvernement fédéral, car la politique de l'Angleterre est de donner à ses colonies autant de contentement que possible. L'hon. député de Richelieu (M. PERRAULT) nous a déjà parlé des évènements survenus avant 1837, en nous disant que nous avions tout à craindre de la part de la racc anglaise. L'hon. membre n'aurait pas dû aller si loin en arrière ; mais il aurait dû se rappeler que

la politique que les circonstances ont imposée à l'Angleterre n'est pas la même du tout aujourd'hui qu'elle était alors. Croit-on que l'Angleterre favoriserait aujourd'hui des entreprises injustes de la part de la population anglaise contre le Bas-Canada? L'on dira que la nationalité canadienne-trançaise est trop vivace en ce pays pour qu'on puisse l'anéantir; mais, pour la sauver, il nous faut accepter le plan de confédération actuel, car il protége et garantit tous les intérêts religieux du Bas-Canada, ses institutions d'éducation, ses terres publiques, en un mot tout ce qui forme la nationalité d'un peuple. Avec l'administration de nos terres publiques, nous pourrons attirer l'immigration, retenir notre population dans le pays, et prospérer autant que les autres provinces,-et cela nous est assuré par le plan de confédération. Tout homme impartial dira que l'on a pris un grand soin, en rédigeant ce projet de constitution, pour ménager tous nos intérêts. Il est permis de croire qu'il offre quelques inconvénients; mais personne ne peut nier que c'est le système le plus parfait et le plus propre à nous rassurer, qu'il était possible de nous offrir. Tous ceux qui ont parlé du côté de l'opposition disent que les dépenses seront extraordinaires, et que les revenus ne suffiront pas pour soutenir les gouvernements de la confédération. Mais ils font leurs calculs on prenant les revenus tels qu'ils sont aujourd'hui, et ils ne refléchissent pas que la dette actuelle de la province a été contractée pour faire les grands travaux publics que nous possédons, et que ces travaux n'ont pas encore produit de revenus, mais qu'ils en produiront plus tard. Ces travaux publics étaient essentiellement nécessaires pour l'exploitation de nos ressources, et si aujourd'hui l'hon, ministre des finances est en état de nous présenter un budget qui offre un surplus de revenus sur nos dépenses, nous pouvons espérer que dans quelques années les revenus seront plus que suffisants pour faire face à toutes les dépenses des différents gouvernements et qu'ils nous permettront même d'éteindre notre dette. Pour ma part, je ne pense pas que la dépense soit plus considérable sous la confédération qu'elle ne l'est actuellement. Si le gouvernement fédéral fonctionne bien, nos dépenses serent moins grandes qu'à présent, car nous verrons disparaitre les factions, les jalousies de section et le système des équivalents, qui ont fait tant de mal à ce pays et qui ont tant gêné la merche du gouvernement par le passé. Il